



04 | ACTUALITÉ Nouvelle Gendarmerie

08 | DOSSIER Le PADD 16 | AGENDA Vos rendez-vous, culturels, sportifs et associatifs

SOMMAIRE

vif mag - N° 04 décembre 2016



O4 ACTUALITÉ

Nouvelle Gendarmerie — Nouveaux Arrivants — Voeux du — Inauguration de la crèche — Marché de Noël La Maison Champollion —.



O8 DOSSIER PADD

12 PORTRAIT **Antoine Roesner**

14 ASSOCIATION La Junior Association — Crèche vivante du Secours catholique-

16 AGENDA Vos rendez-vous culturels et associatifs

19 INFOS PRATIQUES État civil - Brèves



vif mag n° 04

Décembre 2016

Mairie de Vif - 5 place de la Libération - 38450 Vif Tél. 04 76 73 50 50 – accueil.mairie@ville-vif.fr

Directeur de la publication : Guy Genet Rédaction : Marie-Noëlle Strecker, Marine Auvergne
Crédit photos : service communication / archives mairie / DR.

Maquette : Cécile Tassan
Impression : Imprimerie Coquand – 38600 Fontaine
Imprimeur certifié Imprim'vert et ISO 14001

3 900 exemplaires.

ÉDITO

Guy Genet, maire de Vif



Les fêtes de fin d'année sont désormais bien engagées. Dans quelques jours nous terminerons 2016 qui a connu de nombreux évènements. C'est l'occasion de faire un petit bilan.

Ces mauvais souvenirs ne devraient plus jamais ressurgir désormais du fait des analyses et contrôle quotidiens exercés par la METRO. Par ailleurs la Rochefort élimenera définitivement les risques. Les travaux commenceront

Cette année 2016 a été caractérisée par deux inaugurations importantes. La

autre par la vente de l'ancienne qui sera transformée en un petit collectif qui comportera 50% de logements sociaux.

à la suite de la venue de son Président à l'automne dernier, d'effectuer les travaux dans la Maison Champollion afin de la réhabiliter, d'y réaliser des notre dossier). Les discussions à se sujet vont se poursuivre.

porteuse d'espérance, de joie et de réussite pour chacun d'entre vous.

Restant à votre écoute, Votre Maire, Guy GENET



Salon des Arts Créatifs

la 27^{ème} édition du Salon des Créateurs d'Art organisée par le Sou des écoles du Genevrey, s'est tenue le 24 novembre, en salle polyvalente Louis Maisonnat.





RETOUR EN IMAGES

Un trimestre riche en évènements

Revivez en images les évènements qui ont marqué ce trimestre.









Guy Genet, Maire de Vif, Le Conseil municipal,

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017 et ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux à la population

le samedi 7 janvier 2017 à 18h30, à la Salle polyvalente Louis Maisonnat

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et néussite à vous et vos proches



MUNICIPALITÉ

OUVERTURE DE 10 PLACES DE CRÈCHE

C'est avec un immense plaisir que le maire et les élus du Conseil municipal ont procédé à l'inauguration des 10 premières places de crèche à Vif. D'autres vont suivre prochainement.





D'un coût annuel de 70 000 € pour la commune, abondés par la CAF, la gestion de ces places a été confiée à Babilou, expérimentée en la matière puisque cette société s'occupe de plus de 1000 crèches, en France comme en Belgique ou encore à Monaco. Une première à Vif, attendue depuis de nombreuses années, qui satisfait les jeunes parents bénéficiaires de cette structure.

DU NOUVEAU CHEZ LES ELUS: DE NOUVELLES FONCTIONS AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

JACQUES ANDRE



a souhaité démissionner de ses fonctions d'adjoint aux Associations du fait de ses problèmes de santé. Mais il a été nommé **Délégué aux associations**, poste moins lourd à gérer

YASMINE GONAY



a été élue **Adjointe aux associations** en remplacement de Jacques ANDRE.

MARIE RAMBAUD



a vu ses missions se renforcer avec le CMJ et la communication. Elle devient Adjointe à l'Education, la jeunesse et la communication.

MUNICIPALITÉ

La gendarmerie fait peau neuve

Le 8 décembre dernier la nouvelle caserne de gendarmerie de Vif était inaugurée par M. Grimaud, Sous-Préfet, Directeur de cabinet, le Colonel Villeminey, commandant de groupement, M Coquillat, Procureur, M. Genet, Maire de Vif et Mme Sandrine Martin-Grand, Vice-Présidente du Département.



e nouvel équipement représente 1500 m² de logements (16 appartements), 387 m² de bureaux et annexes, sur un tènement total de 4700 m². Le coût de 4.105.000 €, dont 608 000 euros de subvention de l'Etat, sera amorti par les loyers payés par la gendarmerie et la vente de l'ancienne caserne, construite en 1978, devenue obsolète, vétuste et non adaptée aux exigences actuelles. Elle sera elle-même transformée en un ensemble immobilier incluant 50 % de logements sociaux.

Il aura fallu 18 mois entre la pose de la première pierre et l'inauguration, pour voir complètement émerger cette nouvelle structure. Les entreprises ont respecté le cahier des charges et les délais. Ce n'était pas gagné. Les gendarmes ont pu entrer dans leurs nouveaux locaux, tant professionnels que personnels, juste avant le 1er décembre.

Nos 18 gendarmes en poste à la brigade de Vif, ont désormais tout le confort et la logistique pour effectuer les missions qui sont les leurs, en premier lieu celle d'assurer la sécurité de nos habitants. Nous leur souhaitons une bonne continuation et les remercions du travail effectué au service de tous et de leur professionnalisme.



MUNICIPALITÉ



Nouveaux Arrivants, un accueil chaleureux et convivial!

Le 1er décembre dernier le Maire recevait les nouveaux habitants de Vif. Une soixantaine de personnes a répondu

favorablement à cette invitation. Le Maire et ses adjoints ont présenté la commune à partir d'un power point et ont répondu aux questions tant sur le quotidien que sur les projets. Cette réunion informelle et sympathique s'est poursuivie autour d'un pot amical.



Bilan Festival Théâtre et Mots : Tu peux l'ouvrir.

Cette première édition du Festival « Tu peux l'ouvrir » est pour nous l'aboutissement de toute une année de travail et d'échange d'expériences.

e théâtre est un univers de découvertes, est le lieu de la liberté et de l'imagination.

En lançant cette première édition entre le 15 et 17 octobre derniers, nous avons lancé (trouver un synonyme) une invitation à un temps fort autour des livres, ouverte au théâtre avec des ateliers de lecture et d'écriture. L'objectif de ce temps fort a été aussi de créer de la transversalité, de s'ouvrir aux nouveaux publics, de travailler sur plusieurs lieux : librairie, médiathèque, centre social, salle des fêtes, salle du conseil, commerces, restos, marché.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette 1ère édition, qui ont offert leur temps et leur passion tout au long de cette année: Les associations de théâtre vifoise, les élèves de 6ème du Collège Le Massegu, Véronique Pedrero, la Compagnie Qui, la compagnie Sol, Les Écoutilles, la compagnie Germe de Mil, le CMJ, la bibliothèque, les commerçants du centre bourg, le CCAS, la Municipalité, les Élus...

▶ Rappel

Le titre est un moyen volontairement provocateur qui évoque l'ouverture vers différentes formes d'expression (dramatique, orale, écrite, poétique). Exemples: ouvrir un livre, ouvrir la parole, ouvrir le rideau ou s'exprimer par des récits.



Nous espérons que vous aviez pu profiter pleinement! (en famille, entres amis)!



Afin de prendre en compte la particularité des routes de montagne, de nouveaux horaires de collecte en journée vont être expérimentés sur certains secteurs de la commune de Vif.

Ainsi, à partir du 5 septembre 2016, pour une durée de un an :

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS AURA LIEU ENTRE 9H ET 16H

QUI EST CONCERNÉ?

Les habitants des secteurs dits «de montagne» : La Merlière, La Girardière, Le Crozet et Le Serf.

En plaine, certains secteurs seront également concernés : boulevard Faidherbe, les extérieurs de Vif, La Porcherie (route des Celliers) et avenue du Général de Gaule.

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE?

La rentrée des bacs devra se faire après 16h00.



CULTURE

La Maison Champollion est au cœur des dossiers prioritaires de la Municipalité

Cette propriété départementale, où vécut Jean-François Champollion, grand égyptologue mondialement connu, déchiffreur des hiéroglyphes, a fait l'objet de projets d'ouverture au public depuis plusieurs années. Conscients de sa richesse culturelle et historique, mais aussi de sa vocation touristique et économique, le Maire et l'adjointe à la culture se sont attachés à concrétiser le projet depuis 2014. Plusieurs réunions ont eu lieu, au Conseil départemental et à la METRO.

Mais c'est une réunion à l'automne dernier, organisée à l'initiative de Sandrine MARTIN-GRAND, Vice-Présidente du Conseil départemental, et Nicole LURATI, qui a débloqué ce dossier. En effet, Jean-Pierre BARBIER, Président du Conseil départemental, s'est

rendu sur place, à la rencontre des élus vifois, accompagné de Patrick CURTAUD, Vice-Président à la culture, Sandrine MARTIN-GRAND,

Pierre GIMEL Vice-président aux finances et les services départementaux. Cette réunion a été plus que fructueuse, puisque les élus départementaux ont décidé de réhabiliter la Maison Champollion et de l'ouvrir au public, en principe, si tout se passe bien, dans trois ans. Les services culturels départementaux sont déjà à pied d'œuvre pour mener à bien la décision des édiles.





Un Marché de Noël illuminé pour le plaisir des petits et des grands...

Avec 47 exposants, de la Place de la Libération à la Place des onze Otages, en passant par la rue Champollion, ce marché de noël 2016 a été une pleine réussite. Ce sont plus de 3000 visiteurs qui ont arpenté les rues, profité des stands remplis d'idées cadeaux, goûté les délices de noël et le traditionnel vin chaud.

Cette année les vingt tonnelles rouges et blanches, gentiment prêtées par le Comité des Fêtes de Saint Georges de Commiers ont accru l'aspect festif de ce marché de noël. Un bon cru cette année, à renouveler l'année prochaine!



MUNICIPALITÉ

Toute la population de VIF sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2017

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2017, Vif est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2017. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous proposera de vous recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE!

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de reception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'INSEE
- Tout le monde répond par internet!

LE RECENSEMENT PAR INTERNET COMMENT ÇA MARCHE?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes a recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires, notamment un code d'accès et un mot de passe
- 2 les habitant se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « accéder au questionnaire en ligne »
- **3** ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

otre commune est largement contrainte par les différents plans de protection (PPRn, PPRi) (inondation : 50% de la zone de densification est impactée par cet aspect), (EPC France), mais aussi par la zone de protection éloignée des eaux de Rochefort. Ces trois aspects créaient des contraintes difficilement conciliables aux impératifs qui nous sont fixés.

L'augmentation de logements entraînera:

- ▶ Une augmentation conséquente de la population pouvant atteindre 5 à 6000 personnes.
- ▶ Une augmentation importante du nombre de personnes devant travailler (approximativement 1.5 par logement) soit jusqu'à 3000 emplois.
- Une augmentation importante de déplacements vers les autres communes de l'agglomération si rien n'est prévu en proximité de ces logements.

Aujourd'hui, aucun moyen légal ne nous permet d'imposer un taux de logements sociaux lorsque des opérations d'aménagement privées sont réalisées. Le PADD dans un premier temps, puis le PLUI devra fournir aux municipalités les outils qui pourront être mis en œuvre pour imposer cette contribution à tous nouveaux projets.

ECONOMIE____

La suppression de la ZAE*, sur la simple décision du Président FERRARI suite aux problèmes rencontrés avec l'eau de boisson provenant d'une source de montagne et non pas de la nappe phréatique, ne peut être justifiée lorsque l'on sait que les autres ZAE proposées dans le PADD sont, semble-t-il, soumises aux mêmes risques. Nous souhaitons donc qu'une étude environnementale et économique comparative sur l'ensemble des ZAE envisageables soit réalisée. Nous acceptons la volonté de résilience prônée dans le PADD, mais nous nous refusons de bloquer pour les 20 à 25 années à venir la possibilité de création d'autres zones d'activités alors qu'un élément essentiel de ce PADD consiste à développer l'activité économique de l'agglomération. Rappelons que le PADD peut moduler en fonction des impératifs environnementaux entre autres le type d'activités au sein d'un secteur.

ZAE* : Zone d'activités économiques

La non prise en compte de la zone d'activité économique de Vif n'est pas compatible avec le SCOT qui vise deux pôles principaux pour le grand sud de l'agglomération (Vif et Vizille). Ces deux pôles doivent intégrer tant l'habitat que les emplois et les services administratifs, d'autant que la liaison entre ces deux pôles reste très limitée.

TOURISME____

Ces aspects touristiques (Maison Champollion, Eglises et fours biberons) ne sont pas repris dans le projet de PADD que présente la METRO en contradiction avec le SCOT.





LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Lors du conseil municipal du 14 novembre 2016, les élus de la commune ont été amenés à débattre sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal proposé par Grenoble Alpes Métropole.

n effet, rappelons que depuis le 1er janvier 2015, et en application de la loi MAPTAM*, la compétence relative à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU) échappe aux communes et échoit désormais à la structure intercommunale, à savoir Grenoble Alpes Métropole dans notre cas. Ainsi, la Métro a proposé aux communes au début du mois d'octobre, des orientations stratégiques de développement du territoire métropolitain, permettant de dessiner pour les 15 prochaines années leur évolution dans les différentes thématiques composant l'aménagement du territoire tel que :

- le développement de l'habitat avec la question de la production d'un logement social et accessible,
- ▶ l'économie et la répartition des zones d'activités génératrices d'emploi au sein du territoire,
- ▶ le renforcement des dessertes et des infrastructures de transport,
- ▶ les questions environnementales et de cadre de vie afin de protéger et rendre attractif le territoire de la Métro,

A partir de ces orientations, le PADD propose une organisation territoriale. Ce document éminemment stratégique est supposé attribuer à chaque territoire de l'agglomération une capacité de développement propre et à chaque commune la possibilité d'assurer un développement équilibré dans l'optique d'un développement durable.

Vu l'importance du PADD nous reprenons une partie des interventions de la majorité et des deux groupes de la minorité consacrées à l'économie et aux logements.

INTERVENTION MAJORITE

HABITAT_

Le PADD tel que proposé aujourd'hui par la métro présente des objectifs qui ne sont pas compatibles avec le SCOT.

Le SCOT a placé Vif comme pôle principal dont la zone d'influence est le Trièves (rappelons à toutes fins utiles que le PADD place Vizille comme porte du Trièves ...).

Cette position implique un développement de la population mais aussi des services qui y ont rattachés et de l'emploi.

Le SCOT note aussi l'aspect touristique que développe actuellement notre commune). Cet aspect et complètement écarté dans le PADD. Nous y reviendrons plus tard.

En effet, l'Etat, à travers le PLH, impose à notre commune 25% de logements sociaux d'ici 2025, ce qui représente 450 logements à construire si nous ne construisons que des logements sociaux, soit jusqu'à 2000 logements selon le taux de logements sociaux que nous intégrerons dans les différents quartiers afin de préserver une bonne mixité sociale.

MAPTAM*: modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

a stratégie des 35 % sur des projets neufs n'est dès lors pas suffisante. D'autant plus qu'il y a eu des projets qui arrivent à terme sur le bourg centre mais qu'il n'y en a plus aujourd'hui..., l'opération « Sous le pré » peine à émerger.

Comme nous l'avons indiqué et suggéré à plusieurs reprises, l'avenir de Vif passe aussi par la requalification de logements existants, dont un certain nombre peuvent devenir des logements sociaux. Parallèlement, l'apport de logements sociaux pourrait se faire par des petits programmes diffus dans des quartiers dépourvus de logements sociaux, et pour cela, il faudra prévoir les réserves foncièr es nécessaires disséminées sur la commune.

Enfin, un récent rapport de l'INSEE vient rappeler le nombre inquiétant de logements vides : qu'en est-il sur la commune de Vif ?
Le patrimoine Historique de Vif, classé aux Bâtiments de France n'est nullement évoqué dans le PADD. Il est pourtant bien réel avec la Maison Champollion et les peintures murales de l'église St-Jean-Baptiste.

INTERVENTION GROUPE VIF PLUS

Version 2016, Vif, qui a déjà perdu son titre de chef-lieu de canton, devient dans ce document un « parent pauvre » de la métropole , notre commune n'est plus un pôle principal (comme défini dans le SCOT) mais une partie de « centralité pluricommmunale mixte ». La métropole n'aurait-elle pas à gagner en équilibrant le Grand Sud par un double pôle Vif-Vizille ? Vizille, porte de l'Oisans et Vif porte du Trièves, une desserte améliorée Est-Ouest entre les deux territoires compléterait leur essor.

En favorisant Vizille dans son rôle de centralité métropolitaine du Grand Sud, ce PADD fait abstraction des atouts de Vif : Certes, le berceau de la Révolution Française est essentiel dans l'histoire de notre région mais l'intérêt historique et culturel de Champollion l'est tout autant. La maison Champollion, symbole de la compréhension entre les cultures, pourrait devenir un pôle d'excellence, tourné vers la communication, donc vers l'avenir. Vizille et Vif, villes de patrimoines historiques, pourraient se compléter efficacement pour peu que l'on veuille bien les placer sur un pied d'égalité. Ces territoires sont réellement attractifs et le rayonnement culturel de l'ensemble de la métropole s'en trouverait grandi.

ECONOMIE____

Sur le sujet du développement économique, il conviendrait de diversifier et d'essaimer sans les concentrer les pôles économiques pour répartir au

maximum les emplois sur tout le territoire de la métropole, favoriser l'essor de micro-pôles industriels ou artisanaux, de services, de commerces, culturels, de tourisme, de sylviculture, d'agriculture responsable...

Si le choix d'une zone économique entre Vif et Varces est définitivement abandonné, et si ce choix ne résulte pas de considérations partisanes mais exclusivement de données directement liées aux trois composantes du développement durable, il est primordial que ce secteur situé entre autoroute et voie de contournement de Vif ne soit pas simplement reclassé A au PLUI. Au-delà de la simple protection du périmètre de captage des eaux de Rochefort (Zone Agricole Protégée) et PAEN, pourquoi ne pas soutenir un véritable projet agricole ambitieux, une filière de production agricole propre, avec transformation sur place des matières premières, des entreprises aux activités propres, soucieuses de l'environnement (type conserverie, cuisine collective de qualité...) Compte tenu des ambitions passées de la Métropole sur ce secteur, six hectares appartiennent déjà aux entités publiques, l'opportunité est réelle : un tel projet serait générateur d'emplois et créerait une cohérence de développement du Sud grenoblois en rapprochant l'emploi de l'habitant, alliant écoresponsabilité, préservation de la ressource en eau et économie. Il réduirait aussi les déplacements si préjudiciables à la qualité de l'air et de façon plus générale à la qualité de la vie.

HABITAT_

Côté logements, Vif doit poursuivre comme d'autres sa production de logement sociaux, car nous sommes largement déficitaires (12.17 % pour les 25 % requis, à l'égal de Seyssins). Mais, Vif s'inscrit aussi dans la ruralité avec la préservation de la biodiversité, de ses espaces agricoles ou boisés, de ses corridors écologiques ou de ses espaces réservés aux zones de captage de l'eau, ou encore des espaces contraints par les risques naturels ou technologiques. Le futur PLUI devra faire cohabiter tous ces impératifs et tous les principes de densification sans déplacer les ghettos, sans générer des problèmes plus cruciaux encore. Ne pas créer de failles sociales entre secteurs d'habitat, ne pas culpabiliser les propriétaires de maisons individuelles : la nécessité d'imposer du logement social dans tout programme collectif public, le plus petit soit-il, devient impérieuse et l'habitat collectif devra être favorisé dans le respect des libertés et des spécificités de notre commune."



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

INTERVENTION GROUPE VIVRE ENSEMBLE

ous souhaitons développer certains axes de réflexion pour Vif et ses habitants, en vue d'une meilleure prise en compte dans le PADD, et par la suite dans le PLUI.

▶ Le PADD exprime le souhait de construire une « métropole polycentrique et de proximité »

Cela passe par la valorisation et le confortement des centralités pluricommunales.



Si Vizille est citée comme centralité métropolitaine du grand sud, elle le joue pour la liaison avec l'Oisans et la Matheysine. Cependant, la commune de Vif, qui joue ce rôle pour la vallée de la Gresse et le Trièves, n'est pas mentionnée. Pourtant la notion de proximité ne peut faire l'impasse sur le fait que Vif et Vizille ne sont pas dans la même vallée et n'ont donc pas l'usage des mêmes infrastructures de communication et que les liaisons et les relations entre ces deux pôles sont marginales. Cela engendre des rôles et besoins d'équipements de proximité parallèles.

Il est nécessaire de rappeler ici que le SCoT a identifié des polarités de développement. Ainsi, au cœur de l'agglomération, Vif est classifiée comme pôle principal, au même titre que Vizille ou Pont de Claix. Ces pôles principaux privilégient les relations et interactions avec leurs pôles secondaires (Varces en ce qui nous concerne) et leurs pôles d'appui (Le Gua et St Paul de varces). Nous retrouvons ici la cohérence du bassin de vie quotidien de ce que l'on appelait autrefois le Pays de Vif, et qui est toujours une réalité pour nous. Ce bassin compte environ 20 000 habitants aujourd'hui.

Nous ne retrouvons pas suffisamment dans le PADD cette réalité pour Vif.

ECONOMIE_____

Vif a été dotée d'une zone à vocation de région urbaine dès le schéma directeur de 2000 puis le SCoT de 2012. Elle a depuis organisé ses circulations pour permettre la pénétration des terrains visés (la voie de rabattement) qui en plus, a conforté la sécurité du centre bourg en vue d'un renforcement de son pôle de commerces de proximité. Cette zone économique de 70 hectares doit permettre de développer l'emploi en parallèle du développement de l'habitat sur la commune. Que produirait un développement conséquent du nombre de logements à Vif si concomitamment des nouveaux emplois n'étaient pas accessibles dans un rayon réduisant les durées et longueurs des trajets ?

Par ailleurs, il semble que Vif soit essentiellement orientée vers le logement. Que deviendrait une ville sans activité économique majeure : une ville dortoir, ce qui est déjà un peu le cas, quand 80 % des actifs de Vif travaillent à l'extérieur. Est-il pertinent de renforcer cette dérive qui alimente aussi fortement les trafics pendulaires? Il nous semble que non.

Notre groupe demande donc que cette zone soit réintroduite dans le PADD et le PLUI, en termes de réserve foncière économique à développer à la suite des zones déjà engagées ou à reconvertir.

HABITAT_

L'obligation nationale pour toutes nos communes de compter au moins 25% de logements sociaux à l'horizon 2025, c'est-à-dire dans 9 ans, va nous mettre dans une situation délicate.

Actuellement Vif compte un peu plus de 3000 logements (3077) dont 350 sociaux. Il manque un peu plus de 400 (419) logements sociaux. Avec la règle de devoir construire au moins 35% de logements sociaux dans des programmes neufs pour obtenir ces 400 logements, il faudrait en construire 1143 de plus. Ce qui totaliserait environ 4 200 logements, soit 12 600 habitants environ (sur la base de 3 personnes par logement, ce qui est une fourchette basse). Cela ferait une augmentation de 31.45 %. Lorsque l'on sait que les ventes privées de logement sur Vif sont de l'ordre de 25 à 30 par an, on se rend encore plus compte de l'aberration de règles purement mathématiques. La méthode n'est donc pas bonne. Il faut construire des logements sociaux sans les adosser systématiquement à des programmes neufs d'accession à la propriété. Il faut aussi convertir des logements existants en logements sociaux.



Expression des groupes politiques

GROUPE DES ÉLUS **DELA** MAJORITE

RÉUSSIR ENSEMBLE L'AVENIR DE VIF

L'élaboration du SCOTT, sanctionné par un vote, a défini Vif comme pôle de centralité. C'était il y a encore peu de temps. Depuis la METROPOLE a été investie de nouvelles compétences, dont l'urbanisme. Elle est donc en charge de réaliser le PLUI (Plan local d'Urbanisme Intercommunal) qui devrait entrer en œuvre en 2019, et du PADD actuellement en discussion dans les 49 communes qu'elle compte.

Un axe de ce PADD, qui rappelons le conditionne l'avenir de notre commune, a retenu toute notre attention, toutes nos critiques : le volet économique. Vif a disparu des propositions de développement économique qui ira à Vizille, définie comme « porte du Trièves ». C'est l'axe Pont de Claix-Vizille, et non pont de Claix-Vif, qui a été choisi dans ce domaine. Nous n'obtiendrons pas notre zone d'activités car trop proche de la nappe phréatique de Grenoble. Dès lors se posent des questions : Quid des entreprises vifoises qui avaient prévu de se développer à Vif? Quid des emplois?

Vif doit encore construire plus de 400 logements sociaux, ce qui veut dire plus de 2000 logements au total. Ces nouveaux habitants devront donc travailler au dehors de notre commune, emprunter leur véhicule, créer encore plus de bouchons, polluer davantage. L'avenir de notre commune est-il de faire de Vif une ville dortoir ? Il nous semblait, entre autres, que l'environnement était l'un pilier de ce PADD. Nous nous interrogeons, nous nous étonnons... Nous vous engageons à lire les débats du Conseil municipal à ce sujet dans le dossier de ce magazine. Nous souhaitons à Toutes et à Tous de joyeuses fêtes de fin d'année. Tous nos vœux pour 2017. Une pensée particulière pour les plus démunis qui ont besoin de tout notre soutien.



GROUPE MINORITAIRE

Marie Anne Parrot pour Vif Plus

vifplus@gmail.com 07 81 19 38 73



VIF PLUS, SOLIDAIRE ET CITOYENNE

Un Plan d'Aménagement et de Développement Durable pour la Métropole, et Vif au milieu ?

Comment maintenir une cohérence d'objectifs sur un territoire donné lorsque les orientations bifurquent à 90 ° d'une décennie à l'autre... Le Schéma de Cohérence Territoriale semblait consensuel depuis 2000, un nouveau projet vient modifier la donne. La stabilité ne nuirait pas à une gestion apaisée des territoires!

Version 2016, notre commune n'est plus un pôle principal (comme défini dans le SCOT) mais une partie de centralité pluricommmunale mixte! La métropole n'aurait-elle pas à gagner en équilibrant le Grand Sud par un double pôle Vif-Vizille ? Vizille, porte de l'Oisans et Vif porte du Trièves ? La maison Champollion, symbole de la compréhension entre les cultures, pourrait devenir un pôle d'excellence, tourné vers la communication, donc vers l'avenir. Vizille et Vif, villes de patrimoines historiques, pourraient se compléter efficacement et leurs territoires attractifs rayonneraient ainsi sur toute la métropole.

Côté développement économique, à Vif et ailleurs, il serait bon d'essaimer les pôles économiques, de répartir au maximum les emplois, de favoriser l'essor de micro-pôles industriels ou artisanaux, de services, de commerces, culturels, de tourisme, de sylviculture, d'agriculture responsable... et sur la plaine de Reymure, si le choix d'une zone économique entre Vif et Varces est définitivement abandonné, il est primordial que ce secteur ne soit pas simplement reclassé Agricole. Un véritable projet ambitieux pourrait voir le jour, une filière de production agricole propre, avec transformation sur place des matières premières, des entreprises aux activités soucieuses de l'environnement (type conserverie, cuisine collective de qualité...) Un tel projet serait générateur d'emplois et créerait une cohérence de développement du Sud grenoblois en rapprochant l'emploi de l'habitant, alliant éco-responsabilité, préservation de la ressource en eau, et économie et il réduirait les déplacements si préjudiciables à la qualité de vie.

GROUPE D'OPPOSITION **DE GAUCHE**

Brigitte Périllié, Loïc Biot, Frédérique Chanal, Guy Guerraz vivreensemblevif@orange.fr www.vivreensemblevif.canalblog.com



VIVRE ENSEMBLE À VIF

Plan d'aménagement de développement durable (PADD) et Plan local d'urbanisme intercommunale (PLUi)

L'avenir de notre développement urbain est sans conteste le sujet marquant de cette fin d'année 2016 et le sera lors de la nouvelle année 2017 pour Vif et bien sûr pour la métropole.

Fait marquant de cette actualité, la convergence de vue de tout le Conseil municipal quant aux orientations présentées dans le PADD élaboré par la METRO et notre surprise de voir des points majeurs de déclinaison des orientations réduire les perspectives de développement durable de notre secteur.

Par de la ce qui figure dans le dossier du présent numéro, nous aurions aimé localement une information à destination des élus mais surtout que davantage de publicité et de sensibilisation soient faites auprès de nos concitoyens sur tous les dispositifs de concertation, que davantage de vifois puissent s'exprimer sur ce que sera la ville de Vif dans l'agglo de demain : des formes de relais de participation locale auraient pu être imaginées par la municipalité.

Ce dossier doit encore évoluer, notre groupe reste vigilant pour faire entendre sa voix à la métropole.

En attendant, Bonne année 2017





ANTOINE ROESNER, un victorieux hasard!

Arrivé par hasard dans ce sport, le Vifois Antoine Roesner débute à l'âge de 7 ans au Club d'escrime de Varces, un an après la création du club.

Le club d'Escrime de Varces créé en 2004, compte aujourd'hui 47 licenciés dont 25% des filles et propose chaque année le Challenge de sabre de Varces qui regroupent une centaine de jeunes escrimeurs venant d'une vingtaine de clubs différents.

Il a toujours était attaché à son club de cœur et son palmarès, bien qu'il soit encore jeune, est déjà bien garni:

- **▶ Champion de France Benjamins** en 2011.
- ▶ 9ème au Championnat de France Minimes en 2012.
- ▶ 18ème en Coupe d'Europe en 2014.
- ▶ 17ème en Coupe d'Europe en 2015.
- > 7ème au Championnat de France Cadets en Février 2015.

Pour son premier circuit national des moins de 20 ans, il enregistre une très belle 8ème

place à Dijon qui lui ouvre les portes de la Coupe du monde.

Championnat de France senior : les 30 avril et 1er mai à Pau

- ▶ En National 2 : 3ème
- ▶ 4ème par équipe à Varces composé d'Antoine, Corentin, Nans et JB

Sélectionné pour les étapes de Coupe du monde en 2016, il va disputer 2 étapes en Décembre en France et Allemagne.

En formation en BTS Informatique, Antoine se voit bien poursuivre ses études tout en continuant sa passion car l'escrime ne fait malheureusement pas vivre beaucoup de monde de nos jours...

Antoine n'en reste pas moins un compétiteur de haut niveau avec 2 heures d'entrainement chaque jour qui lui permette de progresser quotidiennement et de faire évoluer son niveau au fil d'une carrière qui se dessine comme déjà prometteuse.













CRÈCHE VIVANTE, ILLUMINATION DU PONT DE VIF

SECOURS CATHOLIQUE

Chaque année, c'est devenu une tradition: samedi 17 décembre, juste avant la fête de Noël, vous êtes venus à la tombée de la nuit, admirer les figurants costumés qui déambulent en cortège sur le pont de Vif illuminé de photophores et vous ont entraîné à leur suite dans les décors reconstitués de la nativité et des souks comme au temps du roi Hérode.

Le Secours Catholique vous a proposé ses bougies, en échange de dons. Ces dons aideront à la réalisation de ses projets nationaux et internationaux (c'est l'opération « 10 millions d'étoiles ») et à l'entrée de la salle des fêtes, un verre de chocolat chaud vous sera gracieusement offert.

Cette année encore, la quarantaine de participants (figurants, décors, mise en scène, technique...) ont mis tout leur cœur pour le plus grand plaisir des petits et des grands. L'âne, le bœuf, les brebis, les poules et les lapins ont été présent, eux aussi. Nombreux sont venus flâner au cœur de cet événement chaleureux et unique, en famille ou entre amis.



JUNIOR ASSOCIATION

LA JUNIOR ASSOCIATION: UNE STRUCTURE AU PROFIT DE L'INITIATIVE JEUNE

Qu'est qu'une « Junior Association »?

C'est un dispositif qui permet à des jeunes de moins de 18 ans, porteurs d'un projet (dans les domaines les plus divers : sportif, culturel, accès à la citoyenneté...), de se regrouper pour le mettre en œuvre dans un cadre offrant une certaine sécurité, et avec l'appui d'une personne relais présente dans chaque département.

Ce dispositif a été utilisé par le service jeunesse de la commune afin d'accompagner les jeunes vifois.



L'associ ation « junior 901 » est née de la volonté de 10 jeunes de prendre une part active à la réalisation de leurs vacances, de la création au financement.

Après un temps de réflexion est venu le temps des actions : Tombola, buvette, vente de muguet, repas.... nos jeunes se sont démenés afin de récolter des fonds. Une initiative et une rigueur payante qui leurs a permis de concrétiser leurs projets par 2 séjours, le premier en Ardèche en 2015 et le second en Corse en 2016 et récolter presque 5000 euros sur 2ans.

Au-delà de l'aspect financier, c'est l'aventure humaine et l'apprentissage de la vie associative qu'il faut retenir. Dans une époque où le bénévolat associatif est de plus en plus compliqué et difficile par le manque de volontaire. Où l'on dit la jeunesse blaser et sans motivation, et bien ces 10 jeunes ont su s'engager, se concerter et prendre des responsabilités. Ils ont su se donner les moyens de vivre leurs rêves et prouver que la jeunesse peut être porteuse de projet.

PAROLE DE L'ASSOCIATION JEUNESSE 901:

Que vous a appris cette aventure de la junior association?

La junior association nous a appris à travailler en groupe et de prendre des responsabilités. Nous avons du gérer de l'argent, faire des devis, appeler les gens. La gestion des papiers nous faisait peur aussi, mais en fait ce n'est pas si compliquer.

Le principe de la junior association est génial, le groupe doit être soudé et s'attendre à des moments pas faciles mais ensuite on a encore plus profité de notre voyage

Quel a été le rôle du service jeunesse ?

Le secteur « jeunes » (PAJ) nous a permis d'avoir un lieu où nous retrouver, échanger et aussi entreposer du matériel. Les animateur nous on aider à prendre confiance en nous et nous on accompagner dans toute les démarches. De temps en temps ils nous ont recadré aussi parce qu'on a tendance à beaucoup rigoler.

PAROLE DE L'ANIMATEUR

Que retenir du projet :

La junior association avec jeunesse 901 c'est un très bon moment, ce sont des jeunes que l'on connait depuis longtemps et là c'est un peu une finalité. Ils deviennent grands, apprennent à monter un projet, le finance en partie et puis profite. C'est aussi plein de moments forts : des rigolades, des moments de doute et puis les sentiments d'une belle aventure. Pour notre service c'était la première fois que nous utilisions ce dispositif, nous avons appris ensemble et je pense que c'est une belle réussite avec un voyage magnifique.

Quel est l'intérêt de la junior association?

Il y a plusieurs intérêts, le premier c'est une plus grande liberté d'initiative, les jeunes peuvent facilement récolter de l'argent, le gèrent eux même. Ensuite c'est un très bon outil d'apprentissage de la démocratie, il faut s'écouter, argumenter et décider ensemble. Enfin ce type de dispositif ouvre le champ des possibles, les jeunes peuvent monter des très beaux projets dans des domaines très différents comme la culture, les voyages, l'humanitaire....

Si toi aussi tu es intéressé, avec tes copains vient à l'espace jeunes, renseigne toi auprès de nos animateurs et vie tes rêves. Quel que soit ton projet (voyage, humanitaire, culturel) nous sommes là pour en discuter, réfléchir et t'accompagner.

Tout est possible, tout est réalisable à condition de s'en donner les moyens.

SPORTS — LOISIRS — EXPOS — ASSOC

Du **21** au **24** novembre A l'Espace Olympe de Gouges à VIF

Bourses aux vêtements La Vifouille

LA VIFOUILLE vous informe que la gestion des bourses est assurée par des bénévoles.Par manque d'effectifs, nous sommes contraints de suppprimer les bourses aux vêtements. Cependant nous maintenons les bourses aux jouets

Samedi 5Novembre à 18h Spectacle

"Panique à bord"

Dans les rues du centre bourg de Vif. Spectacle pour enfant organisé par le Conseil Municipal Jeunes au profit d' "Action contre la Faim".

Rens. et réservation 04 76 73 50 50

CCAS

Toutes les semaines
Centre social de Vif
Espace Olympe de Gouges
Place Jean Couturier
Tél. 04 76 73 50 55
Centre.social@ville-vif.fr

Le mardi de 9h à 12h Mardi Café

Temps d'échanges, d'information, de rencontre autour d'un café pour partager vos envies, réfléchir à la réalisation de temps fort (chasse aux œufs, noël, sorties, projets collectifs...).

Du mardi au vendredi de 14h à 17h - 17h30 - 18h30 Ludothèque

Voir horaire selon les jours.

Tous les derniers vendredi du mois de 19h à 22h30 Soirée jeux

« touche pas à mon pion »

Temps convivial et d'échanges entre habitants autour de jeux de société.

Le mercredi de 9h à 11h30 Ludo bout'chou

Animation à la ludothèque pour les 0-3 ans. (parents/enfants).

Le jeudi de 13h30 à 17h Travaux d'aiguilles

Temps convivial et d'échanges entre habitants autour de la couture, etc.

Mercredi 12 Octobre de 10h - 14h Atelier cuisine

Spécial semaine du goût

Jeudi 20 octobre de 13h30 à 18h Sortie Musée de la magie des automates

Vacances de toussaint

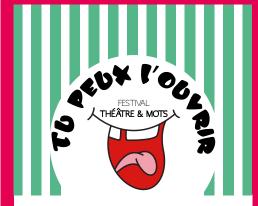
Mercredi 26 octobre de 10h - 14h Marmitons

Atelier cuisine pour parents et enfants - Vacances de toussaint

Jeudi 27 octobre à partir de 14h Atelier « Nail Art »

Vacances de toussaint Les mercredis 2 novembre et 14 décembre de 14h30 à 17h

Atelier créatif pour parents et enfants - Vacances de toussaint



FESTIVAL "TU PEUX L'OUVRIR"

JEUDI 13 OCTOBRE • Salle des fêtes
19H•CONCERT DES «ECOUTILLES»
20H•SPECTACLE
«QUE DIEU NOUS GARDE»

VENDREDI 14 OCTOBRE •

- Salle du Conseil 9H • 9H30 • 12H • PROJECTION DU COURT MÉTRAGE « OUASMOK »
- Sur le Marché et dans les Commerces du Centre Bourg de Vif DE 10H À 12H • LA BRIGADE DE LA POÉSIE DU COLLÈGE
- Salle des Fêtes
 20H SPECTACLE « L'ENVOL »
 SURPRISES EN VOIX : DES JEUNES CRIENT LA LIBERTÉ

SAMEDI 15 OCTOBRE

TRAVAIL THÉÂTRAL

- Maison des Associations
 9H 9H30 11H30 PROJECTION
 DU COURT MÉTRAGE « OUASMOK »
 DE 13H À 15H ATELIER
 D'ÉCRITURE
 DE 16H À 17H INITIATION AU
- Salle des Fêtes
 19H RDV DES ÉCRIVANT(E)S
 20H SPECTACLE « MON CŒUR BALANCE »

ECHANGES AUTOUR D'UN VERRE ET SURPRISES EN VOIX

Ateliers et spectacles gratuits. Billets à retirer à la Bibliothèque ou à la Librairie L'Esprit Vif Mairie de Vif : Renseignements Service Culturel 04 76 73 50 87



Fête Nationale du 13 Juillet



LE 5 NOVEMBRE 1ère ÉDITION FOIRE D'AUTOMNE

Dans le centre de Vif rue Champollion, et sur la Place des onze otages

Cette année, la ville de Vif organise sa 1ère Foire d'Automne qui vous permettra de choisir les arbres, arbustes, graminées, rosiers et plantes vivaces qui orneront vos massifs dés le printemps prochain.

> Pour plus d'informations : Mairie de Vif Service Culturel 04 76 73 50 87 dif.culture@ville-vif.fr

CULTURE - SPECTACLES - ANIMATIONS

Samedi 5Novembre Foire d'Automne

Dans les rues du centre bourg de Vif

Rens. 04 76 73 50 87

Du jeudi 13 octobre au samedi 15 octobre Festival du Théâtre

Place de la libération sur le marché du vendredi, chez les commerçants, à la salle Vercors et à la salle des Fêtes de Vif.

Venez découvrir la ^{1ère} édition du Festival de Théatre "TU PEUX L'OUVRIR"

Rens: Mairie de Vif Service Culturel 04 76 73 50 87 dif.culture@ville-vif.fr

Du jeudi 13 octobre au samedi 15 octobre Festival du Théâtre

Place de la libération sur le marché du vendredi, chez les commerçants, à la salle Vercors et à la salle des Fêtes de Vif.

Venez découvrir la ^{1ère} édition du Festival de Théatre "TU PEUX L'OUVRIR"

Rens: Mairie de Vif Service Culturel 04 76 73 50 87 dif.culture@ville-vif.fr

Samedi 3 décembre Marché de Noël

Venez partager un merveilleux moment au marché de Noël qui aura lieu dans le centre bourg de Vif.

Rens. 04 76 73 50 87

La 50ème semaine - par tradition la programmation des spectacles de Noël

les 12 et 13 décembre Spectacle de marionnettes "Quel Bazar!" par la compagnie "Talabar"

le jeudi 15 décembre spectacle Spectacle "Happy End Service" par la compagnie Noodles"

Rens. 04 76 73 50 87



SPECTACLE 💙

"PANIQUE À BORD"

Samedi 5 novembre

Spectacle enfants, à partir de 9 ans à 18h à la Salle Polyvalente Louis Maisonnat. Organisé par le Conseil Municipal Jeunes au profit d' "Action contre la Faim".

Réservations 04 76 73 50 50

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE ACCUEIL/ÉTAT CIVIL

Tél. 04 76 73 50 50

Fax: 04 76 73 50 60

• Du lundi au mercredi: 8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

• Jeudi: 9h30 - 12h et 13h30 - 17h30

• Vendredi: 8h30 – 12h et 13h30 – 17h

SERVICE SCOLAIRE

Tél. 04 76 73 50 78 scolaire.jeunesse@ville-vif.fr

• Lundi : 13h30 – 17h

• Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

• Mercredi: 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Jeudi : 13h30 – 18hVendredi : 8h30 – 13h

LE SERVICE URBANISME

Tél. 04 76 73 50 53 urbanisme@ville-vif.fr

 Lundi: 8h30 – 12h (sur rendez-vous uniquement)

Mardi: 8h30 – 12h
Mercredi: 8h30 – 12h
Jeudi: 9h30 – 12h

Vendredi: 8h30 – 12h / 13h30 – 17h (après-midi sur rendez-vous

uniquement)

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 76 72 73 52

service.associations@ville-vif.fr

• Lundi : 10h – 12h / 15h – 17h

• Mardi: 8h30 – 10h30 / 15h – 17h

• Mercredi : 8h30 – 10h30

• Jeudi : 09h30 – 12h / 15h-17h

• Vendredi: 10h – 12h

À noter: Le service vie associative a déménagé. Il se situe désormais dans le bâtiment principal de la mairie. 5 place de la Libération.

Médiathèque Champollion-Figeac

24 B avenue de Rivalta

Tél. 04 76 73 50 54 accueil.bibliotheque@ville-vif.fr

• Lundi : 16h – 19h

• Mercredi: 9h – 12h / 14h – 19h

Vendredi : 16h – 18hSamedi : 9h – 12h

Centre Communal d'Action Sociale Espace Olympe de Gouges

Place Jean Couturier

Tél. 04 76 73 50 55 accueil.odg@ville-vif.fr

Lundi au mercredi :
8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

• Jeudi: 8h30 – 12h

• Vendredi: 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Alice FORMANEK le 18/05/2016
- Liam ROBERT
- Clément PERREIN le 29/05/2016
- Evan D'ALESSANDRO MOUREAUX
 le 01/06/2016
- Paul GAGNEUX le 03/06/2016
- Marilou PERREIN le 03/06/2016
- Lynaïs FAUCHERAND le 05/06/2016
- Leandro VILLA MANIERI le 05/06/2016
- Luca VILLA MANIERI le 05/06/2016
- Auxance LIONNET le 05/06/2016
- Emma BERARDI le 26/06/2016
- **Loïs BONNEFOI** le 09/07/2016
- Eline BLANCHON le 06/07/2016
- Elina SERRA le 13/07/2016
- Alessio LA ROCCA MANGANO le 02/08/2016
- Lucas FORET
- Tilia ALLAIS le 12/08/2016

• Clémence THOMERET le 16/08/2016

• Elina TROÏLO le 22/08/2016

- Francesca D'INTRONO le 22/09/2016
- Vadim DELEHEDDE le 30/09/2016
- Arda DINÇERT le 03/10/2016
- Rafael CHOMAT le 05/10/2016
- Tiago MARTIN le 10/10/2016
- Maëlys CHAMBAZ le 12/10/2016
- Slone MATHURIN
- le 14/10/2016
 Nils CHARLES
- le 18/10/2016
 Robin PATRUNO
 le 19/10/2016
- Mia JALLAT TREVISAN le 25/10/2016
- Aélia OISEL LLORENS le 25/10/2016
- Lucie DENOLLY le 29/10/2016
- Elisa TERZO le 30/10/2016
- Elisa GIROUD le 02/11/2016
- Eva SPOLITINI PAIN le 03/11/2016
- Saya SPOLITINI PAIN le 03/11/2016
- Benjamin CHAZALON le 09/11/2016

NOUVEAU COMMERCE DANS VIF

CHACUN SON PAS, le magasin pour être bien chaussé!

Magali Lopez a ouvert sa boutique de chaussures Femmes et Enfants le 20 septembre. Le confort des pieds de ces dames et le conseil sont privilégiés dans une ambiance cocooning. Magali est très attaché à la qualité de ses produits, elle propose uniquement des produits de fabrication Européenne pour les chaussures, et des accessoires de fabrication française et de la région! Chaussez-vous sans attendre!

21 Rue Champollion - 38450 Vif - 04 57 93 37 50



MARIAGES

- Alain CAVALIERE et Magali BLANCO
 le 17/09/2016
- Pierre-Alain GRIS et Sabine EYBERT le 24/09/2016
- David DA SILVA et Emmanuelle PLAINECASSAGNE le 15/10/2016

18 | PUBLICITÉS













Communication Edition Regie publicitaire

PUBLI Z

8, rue de Mayencin 38400 Saint Martin d'Hères

04 76 44 63 76











GARAGE IMBERT SAS

Réparateur Agréé 104, cours Saint-André 38800 LE PONT-DE-CLAIX



Vente voitures neuves et occasions Dépannage - Remorquage 24h/24 Carrosserie - Peinture Réparations toutes marques 4 X 4

CITROËN **NEMO** Venez la découvrir Tél. 04 76 98 84 62 j.marcimbert@wanadoo.fr



















3 Agences RENAULT DACIA à votre service



plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions

Mécanique et Carrosserie toutes marques - Agréé Assurances Prêt de Véhicule Gratuit

Location RENAULT rent Véhicules Tourismes et Utilitaires

VIF-AUTOSERVICES VIF - 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.fr LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

24"/7J: Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19